

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la Communauté de Communes du Pont du Gard et jointe au Compte Administratif de l'exercice 2022

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au compte administratif (article L.2313-1 du CGCT). La forme de cette note de présentation brève et synthétique reste à l'appréciation des collectivités locales.

I. DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

A. Informations statistiques, fiscales et financières (fiche individuelle DGF 2022)

Code SIREN :	243000684
Régime Fiscal :	Fiscalité professionnelle unique
Nombre de Communes membres :	16
Population totale INSEE au 01.01.2022 :	25 937
Population totale DGF au 01.01.2022 :	27 107
Potentiel fiscal :	8 185 841
Potentiel fiscal par habitant :	301.983
Coefficient d'intégration fiscale (CIF) :	0,305
CIF moyen de la catégorie :	0,387
Dotation d'intercommunalité totale 2022 :	198 437 €
Dotation de compensation 2022 :	616 998 €

B. Ratios financiers 2022 de la Communauté de Communes du Pont du Gard

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population (en €/hab)	737.33 €
2	Recettes réelles de fonctionnement / Population (en €/hab)	794.28 €
3	Dépenses d'équipement brut / population (en €/hab)	11,93 €
4	Encours de dette / population (en €/hab)	34.78 €
5	DGF / population (en €/hab)	31.43 €
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	30,51%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	93,38%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1,50%
9	Encours de la dette /recettes réelles de fonctionnement	4,38%
10	Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement	7.17%

II. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

A. Compte Administratif du Budget Général 2022

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		10 421 877,57 €		1 073 848,83 €		11 495 726,40 €
Opérations de l'exercice	19 569 529,96 €	20 774 996,03 €	596 529,58 €	511 108,13 €	20 166 059,54 €	21 286 104,16 €
TOTAUX	19 569 529,96 €	31 196 873,60 €	596 529,58 €	1 584 956,96 €	20 166 059,54 €	32 781 830,56 €
Résultats de clôture		11 627 343,64 €		988 427,38 €		12 615 771,02 €
Restes à réaliser			227 556,69 €	134 172,46 €	227 556,69 €	134 172,46 €
TOTAUX CUMULES	19 569 529,96 €	31 196 873,60 €	824 086,27 €	1 719 129,42 €	20 393 616,23 €	32 916 003,02 €
Résultats définitifs		11 627 343,64 €		895 043,15 €		12 522 386,79 €

B. Présentation consolidée des budgets annexes 2022

Les budgets annexes, au nombre de 5 en 2022, concernent les ateliers relais, les ordures ménagères, l'assainissement non collectif, la halte-fluviale et la mutualisation.

BA ORDURES MENAGERES

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		39 711,13 €	69 592,88 €		69 592,88 €	39 711,13 €
Opérations de l'exercice	1 223 746,49 €	1 290 576,45 €	76 026,23 €	136 149,39 €	1 299 772,72 €	1 426 725,84 €
TOTAUX	1 223 746,49 €	1 330 287,58 €	145 619,11 €	136 149,39 €	1 369 365,60 €	1 466 436,97 €
Résultats de clôture		106 541,09 €	9 469,72 €		9 469,72 €	106 541,09 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 223 746,49 €	1 330 287,58 €	145 619,11 €	136 149,39 €	1 369 365,60 €	1 466 436,97 €
Résultats définitifs		106 541,09 €	9 469,72 €			97 071,37 €

BA HALTE FLUVIALE

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		127 383,10 €		42 222,33 €		169 605,43 €
Opérations de l'exercice	80 472,85 €	72 673,01 €	48 831,80 €	44 157,29 €	129 304,65 €	116 830,30 €
TOTAUX	80 472,85 €	200 056,11 €	48 831,80 €	86 379,62 €	129 304,65 €	286 435,73 €
Résultats de clôture		119 583,26		37 547,82 €		157 131,08 €
Restes à réaliser			36 927,96 €		36 927,96 €	
TOTAUX CUMULES	80 472,85 €	200 056,11 €	85 759,76 €	86 379,62 €	166 232,61 €	286 435,73 €
Résultats définitifs		119 583,26 €		619,86 €		120 203,12 €

BA SPANC

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	8 646,79 €				8 646,79 €	
Opérations de l'exercice	42 762,97 €	38 281,18 €			42 762,97 €	38 281,18 €
TOTAUX	51 409,76 €	38 281,18 €			51 409,76 €	38 281,18 €
Résultats de clôture	13 128,58 €				13 128,58 €	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	51 409,76 €	38 281,18 €			51 409,76 €	38 281,18 €
Résultats définitifs	13 128,58 €				13 128,58 €	

BA ATELIERS RELAIS

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				17 829,82 €		17 829,82 €
Opérations de l'exercice	67 749,23 €	67 749,23 €	39 871,84 €	47 998,23 €	107 621,07 €	115 747,46 €
TOTAUX	67 749,23 €	67 749,23 €	39 871,84 €	65 828,05 €	107 621,07 €	133 577,28 €
Résultats de clôture				25 956,21 €		25 956,21 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	67 749,23 €	67 749,23 €	39 871,84 €	65 828,05 €	107 621,07 €	133 577,28 €
Résultats définitifs				25 956,21 €		25 956,21 €

BA MUTUALISATION

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				1 663,94 €		1 663,94 €
Opérations de l'exercice	262 627,49 €	262 627,49 €	14 753,86 €	17 802,52 €	277 381,35 €	280 430,01 €
TOTAUX	262 627,49 €	262 627,49 €	14 753,86 €	19 466,46 €	277 381,35 €	282 093,95 €
Résultats de clôture				4 712,60 €		4 712,60 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	262 627,49 €	262 627,49 €	14 753,86 €	19 466,46 €	277 381,35 €	282 093,95 €
Résultats définitifs				4 712,60 €		4 712,60 €

III. ELEMENTS MARQUANTS EN 2022 POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

- Mise en œuvre du **projet de territoire** pour le mandat 2020-2026 qui s'articule autour de 4 priorités :
 - Un territoire de transition économique durable
 - Un territoire attractif
 - Un territoire de coopération
 - Un territoire qui rayonne

- Approbation du **pacte de gouvernance**
- Participation à la création du **pôle territorial du grand bassin d'Avignon**
- Approbation du plan climat air énergie territoire (**PCAET**)
- Organisation des **20 ans** de la Communauté de communes du Pont du Gard
- Une trésorerie de 12 741 223,41 € au 31/12/2022, un endettement nul, un investissement annuel et une pérennité jusqu'en 2032.

IV. CARACTERISTIQUES FINANCIERES ET COMPTABLES 2022

A. Caractéristique comptables 2022

La Communauté de Communes du Pont du Gard n'a pas eu recours à :

- De délégation de services publics ;
- De concession d'aménagement ;
- De contrats de partenariats publics – privés tel que prévus à l'article L. 1414-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération en date du 09 mars 2015, la collectivité a adhéré à l'Agence France Locale qui a pour objet de participer au financement de ses Membres, collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. La souscription au capital s'est élevée à 33 100.00 euros établi sur la base des Comptes de l'exercice [n-2] de la Communauté de Communes du Pont du Gard (en incluant les budgets annexes).

Par délibération en date du 18 décembre 2017, la collectivité a doté en capital la SPL « Destination Pays d'Uzés Pont du Gard » pour un montant de 50 000.00 € correspondant à 50 actions de 1 000.00 €.

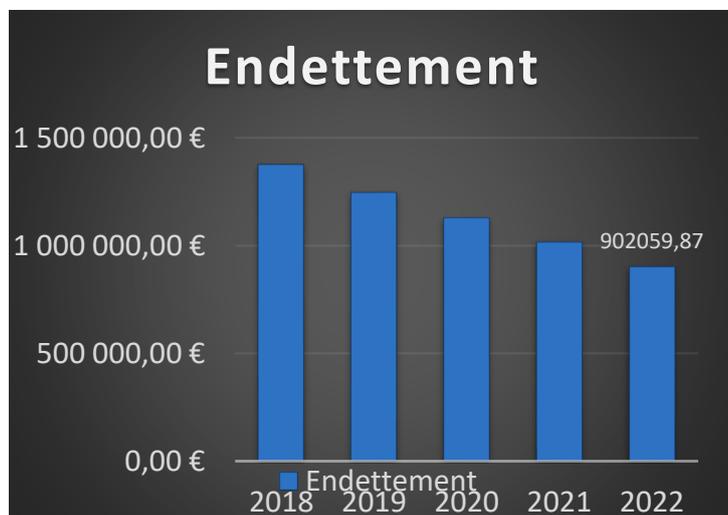
Par délibération en date du 24 juin 2019, la collectivité a adhéré à la coopérative CITRE (SCIC) dans le cadre de la mise à disposition d'une partie de la toiture du bâtiment artisanal composé de 4 ateliers situé à THEZIERS (30390) afin d'installer un équipement de production d'électricité à partir de l'énergie radiative du soleil. La collectivité est devenue membre associé en souscrivant 10 parts pour un montant total de 500,00 euros (budget annexe Ateliers relais).

B. Liste des fonds de concours attribués en 2022

Néant.

C. Caractéristique financières 2022

Budget principal



La Communauté de Communes du Pont du Gard apporte son soutien au secteur du logement social à travers l'octroi de garanties d'emprunt visant à développer l'offre sur le territoire intercommunal. Elle garantit treize (13) emprunts concernant des logements d'intégration ou des logements adaptés réalisés par Vaucluse Logement ou Habitat du Gard sis à Montfrin, Théziers, Aramon mais également depuis la modification de ses statuts en juillet 2016 la réhabilitation de 102 logements collectifs à ARAMON.

Aucune échéance n'est versée actuellement par la Communauté de Communes du Pont du Gard pour ces emprunts dits « garantis » et que la réglementation encadre de manière très stricte les garanties que peut apporter la collectivité.

Budget annexe Ateliers Relais

Un des emprunts du budget principal concernait pour la partie des ateliers Relais. Cette partie est ainsi supportée par le budget annexe via une créance du budget principal sur ce budget annexe (paiement des échéances par le budget principal et remboursement par le budget annexe sur le budget principal). Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 259 998,25 €.

Budget annexe Ordures Ménagères

Le capital restant dû au 31/12 /2022 s'élève à 13 785,73. La dernière échéance est au 26 juin 2024.

D. Caractéristique fiscales 2022

Année	Libellé	Taux
	Cotisation foncière des entreprises (CFE)	26.57 %
2022	Taxe foncière sur les propriétés bâties	3.00 %
	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2.85 %
	Taxe d'enlèvements sur les ordures ménagères (TEOM)	-SMICTOM Rhône Garrigues : 15.70 % --SICTOMU : 13.10 % --Régie de la Communauté des communes Pont du Gard (Budget Annexe Ordures Ménagères) : 15.20 %

E. Liste des organismes pour lesquels la collectivité a versé une contribution supérieure à 75 000 € en 2022

ORGANISMES	MONTANT 2022
SPL Destination Pays d'Uzès Pont du Gard	426 000,00 €

D- EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD 2019

Les agents (titulaires ou contractuels) de la Communauté de communes exercent des métiers de proximité pour mettre en œuvre les projets votés par les élus. Au **31 décembre 2022**, les effectifs de l'intercommunalité sont de **175 agents** dont **117 agents titulaires ou stagiaires** de la fonction publique territoriale (112 en 2021, 150 en 2020, 117 en 2019, 115 en 2018, 114 en 2017 et 109 en 2016), **58 agents non titulaires** (contrat à durée indéterminée de droit public, emplois aidés, contrat à durée déterminée et apprentis), (50 en 2021, 34 en 2020, 35 en 2019, 18 en 2018, 23 en 2017 et 27 en 2016).

Le nombre d'agents titulaires s'élève à 117 (112 en 2021, 116 en 2020, 117 en 2019, 115 en 2018, 114 en 2017 et 109 en 2016) représentant 114,138 (109,08 en 2021, 113,08, 114,08 en 2019, 112,31 en 2018, 111,02 en 2017 et 106,34 en 2016) équivalent temps plein alors que les 58 (50 en 2021, 34 en 2020, 35 en 2019, 18 en 2018, 23 en 2017 et 27 en 2016) agents non titulaires correspondent à 50,72 (46,77 en 2021, 31,85 en 2020, 31,35 en 2019, 18 en 2018, 22,54 en 2017 et 26,62 en 2016) équivalent temps plein.